

Alda Greoli réagit face à l'agitation des théâtres

Arts de la scène La ministre de la Culture comprend l'inquiétude, mais n'entend pas se faire dicter l'agenda.

La prochaine remise à plat de toutes les aides publiques aux arts de la scène (les centaines de dossiers doivent être introduits avant mardi) crée une inquiétude que la ministre de la Culture, Alda Greoli, dit comprendre. On a vu un directeur de théâtre (le Public) appeler à manifester lundi devant son cabinet contre les économies imposées au secteur et les compagnies théâtrales réclamer un rééquilibrage des moyens en leur faveur par rapport aux moyens pour les théâtres.

La ministre ne veut pas se laisser dicter son agenda et fera sa rentrée le 3 février à la salle Rockerill de Charleroi, en guise de clôture après deux ans de l'opération "Bouger les lignes". Mais elle a répondu mercredi à des questions parlementaires sur ces sujets et sera ce jeudi en commission pour donner son avis sur le rapport Kurt Salmon, qui étudie les chiffres économiques des théâtres.

On peut résumer ses prises de positions comme suit. A propos des économies 2017 dans le secteur, le 1 % de moins est la simple

prolongation de celui décidé en 2015, il n'y a pas cumul. Et la non-indexation des subsides prendra fin dès 2018 avec les nouveaux contrats-programmes. Elle annonce qu'elle se battra lors de l'ajustement budgétaire pour obtenir cette réindexation dès 2017.

Refus des fusions

On sait aussi que l'octroi unilatéral, alors qu'on est en pleine remise à plat, d'un million supplémentaire à Charleroi et d'un million et demi à Mons, avait suscité beaucoup d'émotion. Alda Greoli assume ses choix, mais elle a précisé que pour Charleroi le montant pérenne serait étudié comme le reste par les commissions d'avis et qu'il n'y aurait pas de passe-droit. Et pour Mons, ce n'est pas un montant pour l'ex-Manège, mais pour des projets en 2017 qui concerneront toute la Communauté française et prolongeront l'impact de Mons 2015.

Enfin, pour la ministre, le rapport Salmon a utilement insisté, dans la ligne du décret, sur les mutualisations possibles comme pistes d'économies, et les projets reçus sont nombreux à en tenir compte. Par contre, elle a toujours dit qu'elle refusait les fusions imposées d'institutions, piste ébauchée par Kurt Salmon, étant farouchement attachée à la liberté d'association.

Guy Duplat